



MAIRIE DE LACHAMBRE  
 Tel : 03.87.92.13.98  
 Mail : [communelachambre@wanadoo.fr](mailto:communelachambre@wanadoo.fr)



MAIRIE D'ALTVILLER  
 Tel : 03.87.92.06.54  
 Mail : [mairie.altviller@wanadoo.fr](mailto:mairie.altviller@wanadoo.fr)

Le 03 mai 2022,

Objet : Inscription scolaire rentrée 2022/2023

Mesdames et Messieurs,

Il est temps de préparer la future rentrée scolaire 2022/2023.

Les inscriptions se feront par dépôt des dossiers en mairie, en boîte aux lettres ou par voie dématérialisée (par mail).

**LES DOSSIERS D'INSCRIPTION SONT À RENDRE  
 POUR LE 02 JUNE 2022**

Pour toutes questions et renseignements, vous pouvez contacter la mairie de Lachambre et/ou d'Altviller, qui se chargeront de transférer les dossiers auprès de la directrice d'école concernée.

Dans l'attente de vos dossiers, veuillez accepter nos sentiments les meilleurs ;

Sébastien CLAMME  
 Maire de Lachambre



Jean-Jacques BALLEVRE  
 Maire d'Altviller



.....  
**COUPON RETOUR accompagné des pièces jointes demandées**

**Informations enfant :**

Rentrée scolaire 2022/2023 en classe de : .....

NOM et Prénom de l'enfant : .....

Date et lieu de naissance : .....

NOMS et Prénoms des parents : .....

Adresse : .....

Numéro(s) de téléphone du référent : .....

Adresse mail du référent : .....

**Pièce(s) jointe(s) :**

Copie du livret de famille

*Si l'enfant réside hors des communes de Lachambre et Altviller :*

Autorisation du Maire de la commune de résidence (si non scolarisé dans le regroupement)

Certificat de résiliation de la commune sortante (si déjà scolarisé)